

## Sommaire :

13e Congrès de la CGT des Services Publics  
**Pouvoir d'achat : au-delà des primes, les salaires !**  
Vie du syndicat  
**Revendications de la CGT**

## Tempête en novembre, t'en trimes au quotidien !

### La preuve de la nécessité des Services Publics

La gestion par le gouvernement de la tempête CIARAN qui a paralysé la France en Novembre est à l'image de sa conception de l'ensemble des services publics : calamiteuse et irresponsable !

De marketing commercial en recherche de bouc émissaire, les déclarations gouvernementales démontrent une fois de plus le manque de vision concernant ce que doit être un Service Public...

Pour la Cgt, le gouvernement doit prendre la mesure des enjeux : de tempêtes en inondations, de chute de neige en glissement de terrain, la multiplication des « événements extrêmes » liée au changement climatique nécessite une organisation et des moyens alloués aux services publics permettant de remplir leur rôle et d'éviter ce type de paralysie, lourde de conséquences pour les salariés et l'ensemble de l'économie.

**Comme la Cgt ne cesse de l'affirmer, les politiques de démantèlement des services publics au travers notamment de la Révision Générale des Politiques Publiques, rendent difficiles voire dangereuses les conditions de travail et de vie de chaque salarié.e, de leur famille.**

A quoi a-t-on assisté en novembre ? Des routes impraticables faute d'engins en capacité de les déblayer, des transports en commun submergés et eux mêmes empêchés de fonctionner ...

A l'inverse, les agents publics, quels qu'ils soient, ont fait preuve d'une responsabilité et d'une réactivité exceptionnelle ! Dans les crèches, dans les écoles, dans les collectivités, ils/elles se sont organisé.es pour éviter des situations dramatiques. Cet investissement sera-t-il toujours possible demain quand les services fonctionneront à effectifs réduits ou quand les collectivités territoriales seront obligées de renoncer à toute intervention par défaut de financement ou limitation des compétences comme le laisse craindre la réforme des collectivités territoriales ? Est il juste que l'intérêt, la sécurité de tout.es repose sur l'engagement et la bonne volonté d'agent.es, pourtant souvent dépeint.es comme d'horribles nanti.es ? Combien de crises faudra t-il pour que l'on convienne enfin de l'absurdité et de la dangerosité de toutes ces réformes ?

**Pour la Cgt, il est temps au contraire de prendre la mesure des besoins pour chaque salarié.e, chaque citoyen.ne, l'économie toute entière : investir dans un Service Public de qualité, c'est créer les conditions d'un développement équilibré, harmonieux, bref humain et durable ! Cela nécessite aussi une réforme des financements publics et de la fiscalité, au service du progrès social.**



**La CGT de Brest métropole souhaite aux syndiqué.es de bonnes fêtes de fin d'année et, pour celles et ceux qui en prendront, des congés bien mérités et de bien en profiter car il n'y a pas que le travail dans la vie : à l'année prochaine !**



Les membres de la délégation finistérienne ont eu bien du mal à arriver à Lille à cause des trains supprimés suite à la tempête Ciaran, notre camarade secrétaire général **Sébastien AUTRET** en faisait partie.

Le Congrès de la Fédération CGT des services publics, quelques chiffres : 400 délégué.es dont 21 breton.nes.

**Au programme :**

Rapport d'ouverture de notre Secrétaire fédérale Natacha POMMET puis bilan d'activité.

Bilan financier

Table ronde sur les services publics en Europe (Italie, Royaume Uni, Allemagne, Belgique)

Elaboration du document d'orientation qui donnera le cap politique de notre fédération pour les 4 prochaines années.

Rencontres avec les camarades des DOM TOM

Renouvellement des directions

Dossier complet sur le site de la Fédération : [cgtservicespublics.fr](http://cgtservicespublics.fr)

**Un grand merci aux camarades CGT de Lille pour avoir si bien organisé cette semaine !**



*La délégation finistérienne en plein travail*

# Appel du 13e Congrès de notre Fédération

Les délégué-es, réuni-es en congrès du 6 au 9 novembre 2023 à Lille, font le constat que le climat social, économique et environnemental ne cesse de se dégrader dans notre pays.

**Le congrès engage les syndicats à poursuivre, partout où c'est possible, avec les agent-es et les salarié-es, dans les assemblées générales, la construction de luttes sur les revendications locales et nationales.**

Celles-ci doivent s'inscrire pleinement dans la continuité des luttes menées sur la contre-réforme des retraites et contre la Loi dite de transformation de la fonction publique dont nous exigeons l'abrogation. Poursuivant leur entreprise de destruction, dans la lignée de ces deux lois régressives, Macron et son ministre, Guérini, préparent une nouvelle attaque des droits et conquies des fonctionnaires et agent-es public-ques, par le projet APR — Accès-Parcours-Rémunération —. C'est la liquidation pure et simple du statut de la fonction publique dont il s'agit, il nous faut la combattre dès à présent. C'est ce mandat que notre fédération portera.

Les services publics et les agent-es et salarié-es qui les font fonctionner ont montré pendant la crise sanitaire, et démontrent chaque jour, leur caractère essentiel et indispensable au service de la population. Les délégué-es du congrès soulignent en particulier la non-reconnaissance des travailleuses et travailleurs des secteurs du soin et lien social et de leurs missions, ainsi que la dégradation de leurs conditions de travail. Souvent dévalués, sous-payés, sous-qualifiés, freinés dans leur carrière, les personnels, majoritairement féminins, des Ehpad et des services d'aide à domicile, dénoncent depuis longtemps leurs conditions de travail. Nous soutenons leurs revendications et exigeons du personnel supplémentaire qualifié et une revalorisation salariale prenant en compte notamment les frais annexes. Le travail, c'est bien sûr les conditions dans lesquelles il s'exerce, mais aussi son sens et son utilité.

Et, pour l'ensemble des agent-es et salarié-es, les délégué-es réaffirment leur engagement pour l'augmentation des rémunérations et notamment en plaçant au cœur des revendications l'augmentation du point d'indice à 6 euros pour le traitement des fonctionnaires, du SMIC et des pensions à 2000 euros, ainsi que l'application stricte de l'égalité salariale. Les délégué-es soutiennent le combat contre la précarité inacceptable dans les DROM et se battront pour une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

**Le congrès réaffirme que le travail, y compris dans les services publics, n'est un coût que pour le capital qui lui ne produit rien si ce n'est de la misère et de la souffrance.**

La lutte des classes pour le développement et la préservation des services publics dans les 8 filières et dans différents domaines, tel le spectacle vivant, doit se traduire par un grand plan de baisse de la précarité en permettant à toutes et tous d'accéder à un emploi sous statut. Nous exigeons que Macron et son gouvernement prennent toutes les mesures nécessaires pour répondre favorablement à l'ensemble des revendications que nous portons et pour doter les collectivités de moyens suffisants afin de répondre aux droits et aux besoins des populations et des agent-es.

Les délégué-es affirment ne tolérer aucune discrimination ni répression, quelles qu'elles soient, d'où qu'elles viennent, de nos employeurs ou du gouvernement. La CGT sera toujours aux côtés des syndiqué-es. Les délégué-es du congrès renouvellent leur soutien au secrétaire général et à la secrétaire administrative de l'Union Départementale des syndicats du Nord face à la répression injuste qu'ils ont subie suite à un rassemblement en soutien au peuple palestinien, pour la justice et la paix.

**La CGT porte en son sein des valeurs humanistes et de paix.** Le congrès dénonce le massacre en cours à Gaza et déplore les 10 000 morts provoqués par les bombardements israéliens et les 1 400 morts israéliens revendiqués par le Hamas le 7 octobre. Il condamne les attaques contre tous les civils et tous les crimes de guerre. Les délégué-es appellent à un arrêt immédiat des bombardements, à l'arrêt immédiat de la guerre menée par le gouvernement israélien contre le peuple palestinien, à la libération de tous les otages, à la libération de toutes les prisonnières politiques palestiniennes, à la levée du blocus sur Gaza et à la décolonisation. La fédération CGT des Services publics se positionne pour l'élaboration d'un véritable plan de paix et de désarmement garantissant les mêmes droits démocratiques pour toutes et tous. Les délégué-es appellent à un cessez-le-feu immédiat partout dans le monde et dans tous les conflits.

Le congrès appelle ses syndicats à participer à la solidarité avec les travailleurs d'Emmaüs Saint-André-Lez-Lille, en grève depuis plus de 4 mois. Inspirés par cette lutte locale, les syndicats sont appelés à se rapprocher des Unions départementales et des Unions locales afin d'amplifier toutes les luttes avec les travailleurs sans-papiers.

**Enfin, le congrès de la fédération CGT des Services publics appelle à la résistance contre les idées d'extrême droite en menant partout des actions démasquant leurs discours anti-fonctionnaires, antisociaux, racistes et xénophobes, ainsi que l'imposture de leur vote.**

Pour mener à bien l'ensemble de ces combats, le congrès appelle l'ensemble des syndicats à lancer une grande campagne de syndicalisation en direction de tous et toutes les agent-es et salarié-es, en l'accentuant particulièrement vers les jeunes, les ictam et les contractuel-les.

**Vive le 13e congrès, vive la fédération CGT des Services publics, vive la CGT !**

# Pouvoir d'achat : ok pour la prime, mais le

**Prime Pouvoir d'achat : une longue bataille que la CGT a menée dès le début (rappel) :**

**Juillet : interpellation en CST suivi d'un courrier au Président de Brest métropole**

« Suite aux annonces présidentielles, une prime va être accordée par le gouvernement aux agents de l'état et de l'hospitalière. Nous, fonctionnaires territoriaux sommes les oubliés.

Cette prime pourra être accordée par les collectivités volontaires. Aussi, nous vous proposons d'ouvrir les négociations concernant la prime exceptionnelle dite de préservation du pouvoir d'achat.

Ainsi nous vous demandons, Monsieur le Président, que les négociations permettent l'octroi d'une prime qui sera la plus conséquente possible pour vos agents, qui subissent de plein fouet la crise du logement, les conflits armés et l'augmentation exponentielle du coût de la vie.

Pour la CGT, une prime égale doit être accordée à tous les agents de Brest métropole, titulaires comme contractuels.

La CGT est également engagée dans la bataille pour le pouvoir d'achat. Alors que la perte de pouvoir d'achat depuis juin 2010 marquant le début de la longue période de gel, s'élève désormais à plus de 16 %, la mesure d'augmentation du point d'indice de 1,5 % applicable au 1er juillet 2023 est donc largement insuffisante. »



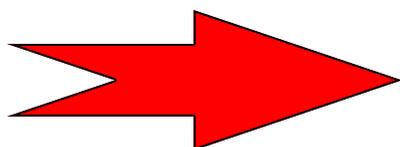
## La prime :

Brest métropole s'engage à verser cette prime en appliquant le même décret que pour les fonctionnaires d'état et Hospitalier. Ce dossier a été voté en CST le 9 novembre puis en conseil de métropole pour la délibération en décembre.

**Les bénéficiaires :** avoir été recrutés ou nommés par un employeur public avant le 1er janvier 2023, être toujours en poste au 30 juin 2023, avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros bruts entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023, soit 3 250 euros par mois maximum.

**Versements sur les payes de décembre et de février 2024 :** En cas de doute, contacter la DRH et interpellier le syndicat !

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 <sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €



**CGT BM Info :**

**Je change d'adresse postale, de service, de téléphone, de mail ?**

**Je contacte le syndicat pour resté.e informé.e !**

## combat doit continuer pour les salaires !



**Hausse du point d'indice dans la fonction publique : "C'est clairement insuffisant", réagit Natacha Pommet, de la CGT Services publics France Info dès le 6 juillet**

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publique, Stanislas Guerini, annonce la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 1,5%. Natacha Pommet, secrétaire générale de la Fédération CGT Services publics, dénonce une hausse inférieure à l'inflation.

Le point d'indice des fonctionnaires va être revalorisé de 1,5% au 1er juillet, annonce le ministre de la Transformation et de la Fonction publique, Stanislas Guerini. **"C'est clairement insuffisant"**, a réagi Natacha Pommet, secrétaire générale de la Fédération CGT Services publics, alors que Stanislas Guerini, le ministre de la Transformation et de la Fonction publique, a annoncé que le point d'indice de la fonction publique allait être revalorisé de 1,5% au 1er juillet prochain.

**"L'inflation cette année est à plus de 4,5%", rappelle Natacha Pommet. Une revalorisation salariale générale de 1,5 %, "c'est clairement insuffisant"**. Elle souligne que l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique avaient **"des demandes très fortes de mesures générales pour répondre au manque à gagner depuis le gel du point d'indice"**. Selon la CGT, la perte de pouvoir d'achat depuis le gel du point d'indice le 1<sup>er</sup> juillet 2010 s'élève à "à peu près 16%". Les syndicats demandaient **"un geste fort et l'ouverture immédiate de négociations pour rattraper ces pertes de pouvoir d'achat"**.

### Une inflation sur les produits alimentaires à plus de 14%

Le ministre a également annoncé que les agents au plus bas dans la grille verront aussi augmenter leur nombre de points, jusqu'à 9 points supplémentaires dès le 1er juillet. **"Les produits de première nécessité, l'alimentation sont à plus de 14 % en termes d'augmentation de prix"**, souligne Natacha Pommet. Cette hausse annoncée est-elle **"suffisante pour répondre aux besoins des fonctionnaires de se nourrir ?"**, s'interroge la représentante de la CGT. **"Je ne suis pas certaine que l'on s'y retrouve à la fin quand on ira faire nos courses."**

Face aux inquiétudes des collectivités qui devront mettre en œuvre ces augmentations, la secrétaire générale de la FDSP réclame que **"les collectivités puissent avoir une dotation globale de fonctionnement qui leur permette de rémunérer correctement leurs agents. C'est aussi de la responsabilité du gouvernement"**. Natacha Pommet alerte sur la "différenciation" entre les trois fonctions publiques. **"Au lieu de supprimer des taxes ou de supprimer des impôts, le gouvernement doit mettre en œuvre une réforme fiscale acceptable par tous pour avoir des services publics, qu'il soit des services publics de l'Etat, hospitalière ou des services publics de proximité, des territoriaux."**

### Les fonctionnaires territoriaux, moins bien lotis ?

La CGT affirme que **"les fonctionnaires refusent totalement cette différenciation qu'il pourrait y avoir entre les trois versants de la fonction publique"**. Elle pointe le fait que **"les salaires dans la fonction publique territoriale sont, en moyenne, beaucoup moins élevés que dans la fonction publique de l'État et dans la fonction publique hospitalière"**. Elle estime qu'avec les annonces du gouvernement, **"la fonction publique territoriale reste le parent pauvre de la fonction publique. Le près de 2 millions de fonctionnaires territoriaux apprécieront cette prise en compte de leur valeur"**.

Quant à la prime pouvoir d'achat de 300 à 800 euros pour les fonctionnaires gagnant moins de 3 250 euros par mois, Natacha Pommet pointe **"une bonne idée dans l'immédiat"**. **"Cet automne, l'agent qui va recevoir 300 ou 400 euros sur son salaire, forcément, cela va être mieux."** Mais elle alerte toutefois sur les limites de cette prime. **"C'est en une fois, c'est une prime, donc ça ne comptera jamais dans le calcul de la pension de retraite. C'est un pansement sur une jambe de bois."**

**La Fédération CGT Services publics plaide pour une mesure générale d'augmentation du point d'indice de l'ordre au moins au minimum de 10 % soit le point d'indice à 6 euros.**





La formation «Développer la CGT» module 1 s'est déroulée du 06/11 au 10/11/2023 à Brest.

14 stagiaires étaient présents : 4 Brest Métropole (Laëtitia DIZET, Elsa LE JEUNE, Romaric LEDUC et Yann PRIOUL), 1 CHU Brest, 1 Santé Privée, 2 Finances Publiques, 1 CH Quimper, 1 FAPT 29 Nord, 2 CAF Quimper, 1 Cheminot Cornouaille et 1 Arsenal de Brest.

Au programme de la semaine : s'organiser pour transformer la société (l'organisation économique et politique du capitalisme, être citoyen au travail, s'organiser pour porter un autre choix de société

Le module 2 aura lieu du 22/01 au 26/01 à Châteaulin.



**Je sors par tous les temps et en toute saison et on dit que je suis fainéant !**

**VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL ?**



## Collecte des Déchets :

la CGT alerte sur les conditions de travail qui se dégradent concernant le service collecte des ordures ménagères de notre collectivité.

En effet depuis plusieurs mois le climat se dégrade au sein de cette unité et nous en connaissons les causes, à savoir :

- La tension pour de nouvelles embauches « chauffeurs et ripeurs par manque d'attractivité, métier très pénible et très salissant, nous proposons que les nouveaux chauffeurs puissent être directement adjoint technique principal ce qui leur permettrait de pouvoir conduire les bennes »,
- Les camions en maintenances ou en pannes qui ne sont pas au départ le matin ce qui provoque des suppressions de tournées et par conséquent engendre des tournées de rattrapages, ou encore le refus de pouvoir poser des jours de congés. « Tension entre l'encadrement et agents d'exécution »

Il est primordial par ailleurs que soit enfin réellement pris en compte la pénibilité et l'insalubrité, pour ce qui concerne les acteurs de la filière collecte et traitement des déchets. Ceux-ci ont une des espérances de vie les plus faibles, et surtout une des espérances de vie en bonne santé les plus courtes.

Leur travail est considéré comme essentiel au bien-être collectif, ... mais qu'en est-il de leur propre bien-être ?

**Nous demandons qu'une réelle prise de conscience soit prise par les élus métropolitains, et que les moyens humains et matériels soient à la hauteur de notre métropole.**

## Ecoles : non à la précarité !

Le mardi 19 septembre s'est tenu un Comité Social Territorial (nouveau nom de Comité Technique) avec deux points à l'ordre du jour (rappel) :

**Point n° 1 :** « horaires de fin de journée des animateur-trices à 18h35. » et non 19h00 comme actuellement.

Le Covid a bel et bien servi de prétexte à diminuer l'offre d'accueil, c'est une dégradation inacceptable de l'offre de service public qui nous est proposée. Naturellement la CGT a voté contre.

**Point n° 2 :** Expérimentation technique (1 concierge pour 2 écoles) proposée sur 1, 2 ou 3 sites soit 2, 4 ou 6 écoles en fonction des volontaires. Aucun critère n'est actuellement validé ni même proposé pour valider ou non cette expérimentation. La CGT s'est opposée à ce qui est un véritable passage en force.

**Décryptage :** Lors du vote en CST et contre toute attente, l'abstention de deux organisations syndicales (\*) a permis de faire passer ces deux décisions néfastes pour les agent-es. Ces deux organisations auront à répondre de leur vote devant les agent-es. (\* : CFDT, SUD).

**Rebelote le 9 novembre :** une énième réorganisation de la direction avec bouleversements des cartes des territoires et des missions des responsables pédagogiques. Trop c'est trop ! L'ensemble des syndicats s'y sont (cette fois) opposés. En vain, hélas.

**Néanmoins, la CGT continuera le combat pour unir l'ensemble des collègues concerné.es afin d'organiser collectivement la riposte et faire déjouer la politique de casse sociale de cette Direction.**

## EHPAD, RPA :

**Les impératifs financiers ne doivent pas aggraver sur les conditions de travail des agent.es**

### Déclaration de l'intersyndicale :

Les personnels des EHPADs et résidence autonomie ne comprennent plus, n'acceptent plus les contraintes supplémentaires qui leur sont imposées sans contrepartie.

L'année dernière, après de nombreux jours de grève, un protocole de sortie de grève avait été signé par toutes les parties. Dans celui-ci, la collectivité s'engageait, à améliorer le rapport vie privée/vie professionnel pour les personnels des EHPADs et résidence autonomie, contrepartie à une réduction de la valorisation des heures du dimanche et à des changements d'ATT pour le moins défavorables.

Aujourd'hui ou en sommes-nous ?

La collectivité n'a rempli aucune des obligations pour lesquelles elle s'était engagé. Au contraire ! Les modifications de planning s'enchaînent sans concertation, les agents se trouvent dans l'obligation d'assurer plusieurs week-ends de travail d'affiler au détriment de leur vie familiale.

Le sentiment de maltraiter les résidents du fait de ne plus avoir le temps de bien faire son travail s'installe de façon durable. Les familles de résidents s'en plaignent de plus en plus souvent auprès des personnels présents sur le terrain.

Interpelée sur ces sujets la collectivité nous répond « manque de personnel par manque d'attrait », mais dans le même temps elle augmente les contraintes sans contrepartie, Dans le même temps la collectivité continue d'employer des agents en temps partiel quand il faudrait des temps complets, dans le même temps la collectivité ne donne pas d'heures de travail aux agents titulaires et leur demande en fin d'année de rembourser sur leurs congés le temps de travail non effectué, etc. etc.

Tout ceci concourt à rendre les postes en EHPAD et en résidence autonomie de moins en moins attractif

Cette situation ne peut perdurer.

**Les organisations syndicales en intersyndicale représentants les personnels des EPHAD et résidence autonomie demandent :**

- le retour à l'ATT en cours avant les grèves de 2022 puisque la collectivité n'a pas répondu à ses engagements.

- l'ouverture de nouvelles négociations pour permettre aux personnels des EHPADs et résidence autonomie de retrouver des conditions de travail acceptable.

## Cuisine : la recette « top chef » de la casse sociale

Difficulté : facile / Temps de préparation : variable (compter 2 à 3 ans)

### Direction de la Proximité : quand le numérique et le fait-accomplissent cassent l'emploi (adapter la recette selon le service et la présence ou non de syndicats)

#### Objectif :

Réaliser des économies dans un service en supprimant du personnel sans faire trop de bruit  
Exemple ici : supprimer deux postes d'agent.es de proximité

#### Réalisation :

Etape n° 1 : **faire évoluer les usages** (ici, grâce au numérique les usagers feront le travail à la place des agent.es), modifier l'amplitude des horaires d'accueil, etc.

Etape n° 2 : **ne pas remplacer les postes vacants** (départs en retraite, maladie etc.) et laisser les équipes s'organiser pour continuer à assurer les missions. Valoriser les initiatives individuelles : auto-remplacement, etc. Laisser mijoter le temps nécessaire

Etape n° 3 : **actualiser les fiches de postes** pour valider (discrètement) la polyvalence des postes

Etape n° 4 : **constater que le service fonctionne** pas trop mal et que les pratiques des usagers se sont adaptées (ici avec le numérique)

Etape n° 5 : **valider en instance une réorganisation** (justifiée par l'évolution des usages) et entériner ainsi la suppression des postes (laissés vacants depuis si longtemps qu'ils ont presque été oubliés)

**A méditer et à comparer avec son service, sa direction ...**

## Les revendications de la CGT

**La situation dramatique au Proche Orient a conduit la CGT à s'exprimer. La boussole de la CGT est et sera toujours d'agir pour la paix, contre le terrorisme, le racisme et l'antisémitisme et toutes les autres formes de haine.** Depuis sept semaines déjà, le Hamas a déclenché une offensive d'une violence inédite, s'en prenant à de très nombreuses cibles civiles et la population de Gaza subit des frappes terribles en représailles ces actes de terreur perpétrés par le Hamas. La CGT condamne l'escalade qui endeuille et prend pour cible des millions de civils israéliens comme palestiniens et dessert la cause palestinienne. La CGT exige l'arrêt du massacre des civils et une paix juste et durable, et condamne aussi bien les actes de terreur du Hamas contre les civils israéliens que la répression brutale et aveugle de Netanyahu contre la population palestinienne à Gaza. La CGT continue à se mobiliser pour que toutes les libertés d'expression et de manifester soient garanties. Le cessez-le-feu est un impératif majeur.

**Malgré cette situation, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minimas sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail.** La colère contre la réforme des retraites est intacte. Des milliers de travailleuses et travailleurs sont et seront pénalisés par son application à marche forcée qui a débuté le 1er septembre dernier. Des mesures ponctuelles et majoritairement financées par l'État sont insuffisantes pour répondre à l'inflation et l'augmentation des coûts tels que l'énergie, l'alimentation, le logement. **La fédération CGT des Services publics porte la seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics qui sont l'augmentation immédiate du point d'indice porté à six euros et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années.** Ces mesures constituent également un levier puissant d'action pour la lutte contre les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes. En ce sens, les intentions du gouvernement conduisant à une année de gel supplémentaire des rémunérations dans le champ de la fonction publique sont une provocation de plus.

**Cette question des rémunérations est intimement liée à la question des retraites** et depuis le mois de janvier, nous avons connu le plus grand mouvement de protestation jamais vu en France depuis des décennies et des centaines de milliers d'agents publics, des collectivités territoriales et du secteur privé de l'eau, du logement social et de la thanatologie, se sont mobilisés et ont fait grève plusieurs jours, refusant très majoritairement, dans toute la société, le recul à 64 ans de l'âge de la retraite. La mobilisation et l'engagement contre cette réforme injuste, infondée et inefficace sont pour la fédération CGT des Services publics toujours à l'ordre du jour. Nous ne tournons pas la page et appelons l'ensemble des agent-es à se mobiliser !

Et concernant l'ensemble de notre champ professionnel, nos revendications persistent pour :

- **L'augmentation immédiate du point d'indice à 6 euros ;**
- **L'ouverture urgente de négociations portant sur le rattrapage des pertes et sur la revalorisation des grilles (seulement 5 points de plus en janvier 2024 ! ) et la reconnaissance des qualifications ;**
- **La mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation ;**
  - **L'augmentation générale des salaires ;**
- **L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites !**
  - **Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;**
  - **Pour le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...) ;**
    - **Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.**

De plus, suite au décret du 30 novembre 2022, 80 000 agents bénéficient d'une augmentation nette mensuelle de 192 euros sous forme de Complément de Traitement Indiciaire-CTI, mais ce sont aussi et surtout plus de 100 000 agent-es des filières de la Petite enfance, du sociale, médico-social et de l'animation de la Fonction publique territoriale qui sont encore exclus du bénéfice du CTI.

Dans un contexte d'inflation sans précédent, les agentes et agents du secteur de la Petite enfance, du social, du médico-social et de l'animation, soit près de 98% de femmes, sont plus que jamais déterminés pour obtenir justice, bénéficier du CTI et gagner sur leurs revendications. **Tout comme ces personnels, la fédération CGT des Services publics revendique l'augmentation immédiate des salaires : +192 euros sous forme de CTI dit « Prime Ségur » pour tous les agent-es travaillant dans le secteur social, médico-social et de l'animation de la Fonction publique territoriale.** L'application du CTI pour toutes et tous, en complément de l'augmentation immédiate du point d'indice de 10%, sont des revendications de justice sociale et à même de générer une augmentation des cotisations dans notre caisse de retraite, la CNRACL.

**Journal financé par les syndiqué.es CGT de Brest Métropole**

**Directeur de la publication**

**Seb Autret**

**Rédacteur en chef**

**Rom Leduc**

**Syndicat CGT Brest Métropole**

**Hôtel de Métropole**

**24, rue Coat Ar Gueven**

**CS 138226**

**29238 Brest Cedex 2**

**02 98 33 52 51 / 06 65 79 91 92**

**cgt@brest-metropole.fr**